

Source : <https://www.covidhub.ch/von-der-leyen-co-accuses-crimes/>

Von der Leyen & Co accusés de crimes à La Haye

Les responsables des accords de pré-achat des vaccins entre la Commission et Pfizer à nouveau visés. Date 16 décembre 2023

Une plainte vient d'être déposée auprès du Tribunal Pénal International de La Haye contre les responsables des accords sur l'achat des vaccins entre l'UE et Pfizer. Elle rejoint d'autres accusations judiciaires en cours sur cette affaire. Bill Gates, Tedros Ghebreyesus, Albert Bourla et d'autres poids lourds sont mis en cause.

Violations du code de Nuremberg

En date du 28 novembre, deux associations allemandes, GemeinWohlLobby et l'organisation pour les droits humains United For Freedom, ont déposé une [plainte](#) pénale auprès du Tribunal pénal international de La Haye contre les principaux responsables de l'accord de pré-achat entre l'UE et BioNTech/Pfizer. Cette plainte s'appuie notamment sur [le texte non caviardé du 1er contrat d'achat](#) entre la Commission et Pfizer/BioNTech, qui avait été publié par des journalistes italiens.

Les représentants des associations, Marianne Grimmerstein-Balas et [Uwe Kranz](#), un expert auprès d'Europol dans le domaine des organisations criminelles, ont dénoncé des violations du code de Nuremberg, des crimes contre l'humanité et des crimes génocidaires par les personnalités considérées comme les plus influentes dans ce dossier. Pour les plaignants, les actions des personnes visées ont permis qu'un vaccin, dont l'efficacité et la sécurité ne sont pas connues, mais qui peut entraîner la mort, la maladie et l'invalidité, soit autorisé par l'Agence européenne des médicaments et administré à des millions d'européens.

Les plaignants affirment qu'en raison de l'amplitude et du caractère des crimes, les procédures pénales nationales sont insuffisantes. Ils évoquent notamment le fait que dans le contrat signé avec BioNTech/Pfizer, la Commission européenne a placé l'utilisation du vaccin à ARNm « sous la seule responsabilité des États membres » en exonérant la société pharmaceutique de tout type de responsabilité. Leur but est d'obtenir le retrait des autorisations accordées aux vaccins Covid.

Huit 'grands' responsables

Huit personnes sont accusées d'avoir joué un rôle déterminant dans ces crimes présumés :

Premier visé, le directeur général de l'OMS, **Tedros Adhanom Ghebreyesus**, à qui l'on reproche d'avoir déclaré une pandémie mondiale et émis des recommandations qui ont poussé à l'autorisation en urgence des vaccins à ARNm en Europe. Pour les porteurs de la plainte:

Sans surprise, **Albert Bourla**, le PDG de Pfizer, est également au banc des accusés, vu son rôle clé dans les négociations secrètes avec **Ursula Von der Leyen**:

Nanette Cocero, la présidente du groupe pour la division vaccins de Pfizer, est aussi citée dans cette action:

Elle était responsable du développement, de la commercialisation et de la livraison de plus de 2 milliards de doses de vaccins, elle ne pouvait ignorer les graves problèmes qui y étaient déjà associés.

Les plaignants s'en prennent aussi à **Emer Cooke**, directrice de l'Agence européenne des médicaments (EMA), pour avoir, en substance, trompé le public et les autorités en affirmant que

l'agence avait procédé à une évaluation approfondie du vaccin, et l'avait déclaré sûr, selon le respect de ses propres normes, alors que ce n'était manifestement pas le cas.

Au niveau national, c'est au président de l'Institut Paul Ehrlich, **Klaus Cichutek**, que les allemands reprochent en substance de ne pas avoir rempli les obligations de vérifier la qualité des lots de vaccins Covid. L'Institut n'a apparemment effectué aucun véritable travail en ce sens et s'est contenté de se fier aux déclarations de l'EMA.

Bill Gates est le suivant sur la liste, en raison de la manière dont il a influencé l'OMS et la presse pour pousser au développement de nouvelles technologies vaccinales qu'il a promues et dont il a tiré des milliards de profit.

Les plaignants rappellent que: La Fondation Bill & Melinda Gates a investi 55 millions de dollars dans BioNTech en septembre 2019 pour développer de nouveaux vaccins (soit 3 mois avant la pandémie). Elle fait des dons de plusieurs millions à des médias mainstream aux Etats-Unis et en Europe (comme « Der Spiegel » en Allemagne). La fondation a transféré un total de près de 2,8 milliards de dollars à l'OMS de 2000 à 2021 et elle a financé l'Institut Robert Koch et l'hôpital de la Charité à Berlin.

En tant que commissaire européenne à la Santé, **Stella Kyriakides** fait aussi partie des accusés. Elle a accepté en substance d'engager l'Union européenne dans des contrats n'exigeant aucune garantie d'efficacité, ou de qualité et exonérant complètement l'industrie en cas de dommages à la santé.

Décès subits de deux lanceurs d'alerte

Dernière, mais non des moindres, **Ursula Von der Leyen** est à nouveau sous le feu des accusations dans le cadre de la négociation des contrats des vaccins Covid qu'elle a menée en privé par SMS avec Albert Bourla. Connue comme le "SMS gate", cette affaire a déjà été portée devant les juridictions européennes par plusieurs parties, l'association [Bon Sens](#) en France, représentée par Xavier Azalbert, le directeur de France-Soir, en collaboration avec le New York Times, mais aussi par le journaliste allemand Alexander Fanta, et un nombre de parlementaires européens inspirés par la députée écologiste [Michèle Rivasi, décédée subitement la semaine dernière](#).

Au niveau des juridictions nationales, le lobbyiste belge Frédéric Baldan avait de son côté attaqué Mme Von der Leyen au pénal avec l'aide de l'avocate française Diane Protat. En vertu du droit belge et de la législation européenne, relèvent ces derniers, si elle possède encore les SMS, Mme Von der Leyen se livre à de la rétention de documents administratifs en ne respectant pas le principe de transparence, selon lequel ils doivent être accessibles au public. Si elle ne les a plus, elle peut être accusée de destruction de documents. Des éléments attestant de manœuvres d'abus de pouvoir et de corruption sont également évoqués de même source.

L'on peut rappeler qu'un membre de la direction de l'Agence européenne des médicaments, Noël Wathion, avait révélé les pressions exercées par Mme Von der Leyen pour faire approuver le vaccin, en dépit des sérieux problèmes liés à la qualité des lots, relevés par l'agence. Wathion ne pourra malheureusement pas en témoigner devant les tribunaux, puisqu'il est lui aussi [décédé d'une crise cardiaque](#), l'été dernier.

Dans un portrait récent, France-Soir s'étonnait de constater qu'en dépit de ces tirs croisés, la Présidente de la Commission poursuit sa politique de 'meilleure amie des lobbies'.

```
<iframe width="710" height="399" src="https://www.youtube.com/embed/HfgzF1ANrcc"
title="L'&#39;affaire Von der Leyen, où en est la plainte de Frédéric Baldan et Me Diane Protat ?"
frameborder="0" allow="accelerometer; autoplay; clipboard-write; encrypted-media; gyroscope;
picture-in-picture; web-share" allowfullscreen></iframe>
```